



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

ADMINISTRATION SUPERIEURE
Service des Finances

Note de présentation des budgets 2020 du Territoire des îles Wallis et Futuna

1. BUDGET PRINCIPAL 2020

1.1- Généralités

Les services ont été invités à présenter leurs propositions à budget constant en 2020 par rapport au budget primitif (BP) 2019.

Comme à chaque préparation d'un acte budgétaire, l'exercice est contraint. À cet égard, il a été demandé aux services de contenir leurs dépenses de fonctionnement afin de dégager les ressources nécessaires pour financer les mesures prioritaires ainsi que les dépenses d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble du BP 2020 mise en perspective avec les BP 2018 et 2019.

	EVOLUTION DEPENSES – RECETTES				
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION 2019-2020	EVOLUTION 2018-2020
SECTION INVESTISSEMENT	202 954 950	799 458 513	85 154 470	-89,35 %	-58,04 %
SECTION FONCTIONNEMENT	3 273 713 112	3 857 422 886	3 480 246 579	-9,78 %	6,31 %
TOTAL DU BUDGET	3 476 668 062	4 656 881 399	3 565 401 049	-23,44 %	2,55 %

Le budget principal primitif du Territoire pour 2020 s'établit à 3 565 401 049 XPF :

→ 85 155 470 XPF en section d'investissement,

→ 3 480 246 579 XPF en section de fonctionnement.

Par rapport au BP 2019, le BP 2020 est en retrait de 23 % mais reste stable par rapport à celui de 2018 (+ 2,55%).

Cette baisse s'explique par une nette diminution de la section investissement (-89%) et dans une moindre mesure par la baisse de la section fonctionnement (-9%).

La diminution de la section investissement est due notamment à :

- un virement de la section fonctionnement moindre : 67 M.XPF contre 127 M.XPF en 2019 soit une diminution de 60 M.XPF

- des programmes d'investissement de l'État exceptionnels en 2019 : 417 M.XPF de la DGAC pour la réhabilitation de l'aéroport de Vélé, 43 M.XPF du CNDS pour la création du parcours de santé, les réhabilitations de la halle Sisia et de la salle de musculation de Kafika et 208 M.XPF du programme PROTEGE (eau, espèces envahissantes, gestion forestière, aquaculture et pêche).

Pour la section de fonctionnement les principaux postes de diminution sont les suivant :

- arrêt de la prise en charge du service pénitentiaire pour 25,6 M.XPF

- un reversement du trop perçu de la part de la CPSWF moindre de 4 M.XPF

- l'inscription en recettes du programme PROTEGE pour 523 M.XPF en 2019 contre 44 M.XPF en 2020

À noter que dans le même temps la participation de l'État à la desserte aérienne augmente de 80 M.XPF et que l'État participe à la rénovation du Twin-Otter ville de Paris à hauteur de 15 M.XPF

1.2- Les recettes

1.2.1- Recettes de fonctionnement

S'agissant des ressources du Territoire, la principale contribution provient du service des douanes et contributions diverses. Les recettes douanières inscrites au BP 2020 s'établissent à 2 421 209 700 XPF, soit 69,57 % du total des recettes de fonctionnement. Par rapport au BP 2019, les recettes douanières connaissent une légère augmentation de 2,35 % (2 365 545 700 XPF en 2019).

	EVOLUTION RECETTES DOUANES				
	BP 2018	BP 2019	BP 2020	EVOLUTION 2019-2020	EVOLUTION 2018-2020
RECETTES DOUANIERES	2 377 909 500	2 365 545 700	2 421 209 700	2,35 %	1,82 %
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	3 273 713 112	3 857 422 886	3 480 246 579	-9,78 %	6,31 %
PART DES RECETTES DOUANIERES / FONCTIONNEMENT	72,64 %	61,32 %	69,57 %	13,45 %	-4,22 %

Concernant les autres ressources du Territoire, elles sont constituées de subventions de l'État (+ 60 756 611 XPF entre 2019 et 2020) et d'autres recettes issues d'actions et reversements.

Le tableau suivant fait ressortir le poids relatif de chacune des recettes précitées dans le budget de fonctionnement :

	BP 2020		BP 2019		BP 2018	
	Montant	Poids / recettes fonct	Montant	Poids / recettes fonct	Montant	Poids / recettes fonct
RECETTES DOUANIERES	2 421 209 700	69,57 %	2 365 545 700	61,32 %	2 377 909 500	72,64 %
RECETTES SUBVENTIONS DE L'ETAT	769 930 124	22,12 %	709 173 513	18,38 %	589 788 131	18,02 %
AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (actions, reversement EEFW et autres recettes non ventilées)	289 106 755	8,31 %	782 703 673	20,29 %	306 015 481	9,35 %

La hausse des recettes de l'État provient notamment, de la hausse de la participation au titre de la desserte aérienne (+78M XPF) et la participation au titre de la rénovation du Twin-otter ville de Paris pour 15 MXPF.

1.2.2- Recettes d'investissement

Le niveau des recettes d'investissement diminue fortement entre 2019 et 2020 mais l'année 2019 avait connue une très forte progression par rapport à 2018 : multiplication par 4 des recettes entre 2018 et 2019 due aux investissements de la DGAC, du CNDS et de PROTEGE. Il convient de souligner que les recettes du programme PROTEGE avaient été inscrites à tort au BP 2019 car la gestion de ces fonds est effectuée directement par la CPS à l'exception des projets concernant l'économie rurale.

L'autofinancement (virement de la section de fonctionnement) représente la part la plus importante des recettes d'investissement (79,34%) alors que les subventions d'investissement de l'État représentent 18,31 % de la section.

	BP 2018		BP 2019		BP 2020	
	Montant	Poids / recettes fonct	Montant	Poids / recettes fonct	Montant	Poids / recettes fonct
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	200 954 950	99,01 %	127 580 350	15,96 %	67 559 470	79,34 %
RECETTES INVESTISSEMENT ETAT (CNDS-FEI-DGAC-PACT)	0	0,00 %	669 878 163	83,79 %	15 595 000	18,31 %
PRODUITS CESSION IMMO	2 000 000	0,99 %	2 000 000	0,25 %	2 000 000	2,35 %
TOTAL	202 954 950		799 458 513		85 154 470	

1.3- Section d'investissement

La section investissement est abondée par l'autofinancement, le programme PROTEGE (environnement) et la cession d'immobilisations. La ventilation est la suivante :

- 67 559 470 XPF d'autofinancement,
- 5 580 000 XPF programme PROTEGE- gestion des ressources côtières,
- 6 435 000 XPF programme PROTEGE- fermes pilotes,
- 3 580 000 XPF programme PROTEGE- reboisement.

La répartition des dépenses d'investissement se ventile de la manière suivante :

	BP 2019	Poids dépenses / Inv	BP 2020	Poids dépenses / Inv	Evolution 2019/2020
FONCTION 0 - ADMINISTRATION GENERALE	6 950 000	0,87 %	10 972 840	12,89%	57,88 %
FONCTION 1 - SECURITE ET ORDRE PUBLIC	500 000	0,06 %	0	0,00%	-100,00 %
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT	200 000	0,03 %	900 000	1,06%	350,00 %
FONCTION 3 - CULTURE, JEUNESSE, SPORTS / LOISIRS	58 075 000	7,26 %	5 250 000	6,17%	-90,96 %
FONCTION 6 - TRAVAIL, EMPLOI et FORMAT° PROFES.	325 000	0,04 %	0	0,00%	-100,00 %
FONCTION 7 - AMENAGEMENTS, ENVIRONNEMENT	175 078 043	21,90 %	37 080 430	43,54%	-78,82 %
FONCTION 8 - TRANSPORTS et COMMUNICATION	482 431 448	60,34 %	15 800 000	18,55%	-96,72 %
FONCTION 9 - ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT	75 899 022	9,49 %	15 151 200	17,79%	-80,04 %
TOTAL des DÉPENSES d'INVESTISSEMENT	799 458 513	/	85 154 470	/	-89,35 %

Les fonctions administration générale et enseignement augmentent fortement entre 2019 et 2020 (+58% et +350 %) pour tenir compte des besoins informatiques plus important et d'aménagements et d'installations dans les locaux administratifs notamment pour ceux du STOSVE de Futuna.

Dans le même temps, les investissements pour les fonctions aménagements environnement et économie et développement diminuent fortement (-79 % et -80%) en grande partie du fait de l'inscription des crédits du programme PROTEGE.

La fonction transports et communication diminuent fortement également (-97%) car en 2019 une subvention de 417 M.XPF avait été perçue de la part de la DGAC et des dépenses plus importantes pour les TP avaient été inscrites.

Fonction 0 – Administration Générale (10 972 840 XPF)

4,13M XPF sont budgétés pour le remboursement du capital des emprunts BEI (Banque Européenne d'Investissement), et 6,84M XPF pour l'acquisition de logiciels et matériels informatiques à hauteur de, du matériel bureautique, des travaux sur les réseaux informatiques et de la rénovation de bâtiments.

Fonction 1 – Sécurité et ordre public (0 XPF)

La fonction sécurité et ordre public concerne l'incendie et le secours, n'ayant pas consommés l'intégralité de leurs crédits alloués en 2019, il a été décidé de ne pas inscrire d'investissement pour cette fonction en 2020 (350 000 XPF sollicités).

Fonction 2 – Enseignement (900 000 XPF)

Acquisition de mobilier et travaux pour le STOSVE de Futuna.

Fonction 3 – Culture, jeunesse et sports (5 250 000 XPF)

Budget culture : 1,5M XPF pour des climatiseurs et des agencements.

Budget jeunesse et sports : le budget d'investissement s'établit à 4,2M XPF contre 50,8M XPF au BP 2019 (en 2019, il avait été financé le CNDS 37 M XPF pour la réhabilitation de la Halle Sisia et la salle de musculation Kafika). Pour 2020, il est prévu 3M XPF pour du matériel et des équipements sportifs et 1 M XPF pour du matériel informatique.

Par ailleurs, des frais d'études sont prévus pour le parcours de santé (6M) et des dépenses de mise aux normes d'hygiène et sécurité (5M).

Fonction 6 – Travail, emploi et formation professionnelle (0 XPF)

La fonction travail, emploi et formation concerne uniquement le service du SITAS (site de Wallis et de Futuna) : il n'a été sollicité aucun investissement par ce service pour 2020.

Fonction 7 – Environnement & TP – (37 080 430 XPF)

- 3,58M XPF consacrés au projet du STE de reboisement,
- 10M XPF consacrés à l'électrification et 6 M XPF pour l'adduction d'eau à Wallis,
- 12,15M XPF consacrés à l'électrification à Futuna,
- 3,5M XPF pour l'acquisition d'un véhicule pour le STE nécessaire pour garantir la certification ISO des prélèvements effectués.

Fonction 8 – TP & SAMPPB – (15 800 000 XPF)

- 1,3M XPF consacrés à du matériel et de l'outillage,
- 3,5M XPF pour la sécurité routière (Wallis et Futuna), signalisation routière,
- 5M XPF pour le SAMPPB : Réfection du quai de Wallis et balisage pour 2,5M ainsi que 3M XPF pour des travaux sur le bâtiment de port de Mata Utu.

Fonction 9 – AED – STSEE – ECORU – (15 151 200 XPF)

- AED : 356 800 XPF pour du mobilier et matériel administratif,
- Pour les services de l'agriculture : 2M XPF pour l'agrandissement de la pépinière et pour du matériel informatique, 12M XPF pour la gestion des ressources côtières et les fermes de démonstration (programme PROTEGE).

1.4- Section de fonctionnement

Pour 2020, les dépenses de fonctionnement diminuent de 377 M.XPF par rapport à 2019 en grande partie du fait de l'inscription par erreur des crédits PROTEGE également en section fonctionnement (en dépenses et en recettes).

Les marges de manœuvre réduites de la section fonctionnement ne permettent de dégager un excédent que de 67 M.XPF contre 127 M.XPF en 2019, viré à la section investissement.

Les dépenses incompressibles pour le Territoire représentent 1 409 488 130 XPF (charges de personnel pour 1 383 271 130 XPF, intérêts d'emprunt pour 237 000XPF et les dépenses d'énergie pour 25 980 000 XPF). Ces dépenses rapportées aux recettes de fonctionnement de 3 480 246 579 XPF traduisent un ratio de rigidité des charges structurelles de 40,5 %, ce qui place le Territoire en dessous du niveau limite pour une collectivité de cette taille (58 %). Néanmoins ce taux est à analyser avec prudence car les données ne sont que prévisionnelles.

La plus grande partie du budget du Territoire porte sur la section fonctionnement. Cette année elle représente 97,61 % du budget contre 95,40 % l'an passé (soit + 2,21%). Les éléments marquants sont les suivants :

1/ CHARGES DE PERSONNEL :

Ce poste de charges représente près de 40 % du budget de fonctionnement (+4,4%). Pour le BP 2020, la hausse constatée résulte de la prise en compte des besoins de recrutement des services (66 M.XPF en 2020 contre 33 M.XPF en 2019).

	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	EVOLUTION 2020/2019	Pour Mémoire Budget primitif 2018
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	1 360 338 154	1 383 271 130	1,69%	1 269 166 482
PART DES CHARGES DE PERSONNEL / CHARGES DE FONCTIONNEMENT	35,27%	39,75%	/	38,77%
EFFECTIFS AGENTS PERMANENTS HORS SPT CREATIONS DE POSTES INCLUSES	327	338	3,36%	304
COUT ANNUEL CHARGE PAR AGENT	4 160 056	4 092 518	-1,62%	4 174 890

En matière de recrutement, les besoins des services font ressortir l'impact financier des créations de postes par rapport au BP 2019.

	Budget primitif 2019		Budget primitif 2020	
	Nb de postes	Enjeu financier	Nb de postes	Enjeu financier
CREATIONS DE POSTES BUDGET PRINCIPAL	19	33 280 663	17	66 210 706
CREATIONS DE POSTES SPT	3	4 078 367	3	4 078 367
TOTAL CREATIONS DE POSTES	22	37 359 030	20	70 289 073

2/ STOSVE & ENSEIGNEMENT (SOUS FONCTIONS 20-22-23-28) :

Le budget de fonctionnement du STOSVE est en léger recul de 5,8 %. Les éléments marquants du secteur de l'enseignement sont les suivants :

– 40 M.XPF consacrés à la mesure « passeport mobilité volet étudiant »,

- 144 M.XPF consacrés à l'enseignement secondaire,
- 94,38 M.XPF consacrés au transport scolaire et aux aides aux familles,
- 12,20 M.XPF consacrés à l'enseignement supérieur.

Le tableau suivant reprend ces chiffres et les met en perspective par rapport au BP 2019 :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Evolution 2020/2019
ECD/PASSEPORT MOBILITE ETUDIANTS	49 500 000	40 000 000	-19,19%
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	159 400 000	144 400 000	-9,41%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11 500 000	12 210 000	6,17%
TRANSPORT SCOLAIRE – AIDES FAMILLES	94 650 000	94 380 000	-0,29%
AUTRES DEPENSES STOSVE	27 826 341	32 801 101	17,88%
TOTAL STOSVE – ENSEIGNEMENT	342 876 341	323 791 101	-5,57%

Dans le détail, les chiffres clés sont les suivants :

- 80 M.XPF – Hébergement et restauration de Lano et Sofala et 57 M.XPF pour le lycée.
- 65 M.XPF – Transport scolaire terrestre à Wallis (50M XPF) et Futuna (15M XPF).
- 15 M.XPF – Transport scolaire aérien inter îles.
- 12 M.XPF– Bourses à l'enseignement secondaire et 1 MF.XPF pour l'enseignement supérieur.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Evolution 2020/2019
HERBERGT/RESTAURATION LANO ET SOFALA	80 000 000	80 000 000	0,00%
HERBERGT/RESTAURATION LYCEE	45 000 000	35 000 000	-22,22%
BOURSES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	12 000 000	12 000 000	0,00%
BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1 000 000	1 000 000	0,00%
BOURSES ENSEIGNEMENT/HAUT NIVEAU	5 000 000	5 000 000	0,00%
TRANSPORT SCOLAIRE TERRESTRE WALLIS ET FUTUNA	70 000 000	65 000 000	-7,14%
TRANSPORT SCOLAIRE AERIEN W/F	15 000 000	15 000 000	0,00%
TOTAL – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE & SUPERIEUR	228 000 000	213 000 000	-6,58%

3/ CULTURE (SOUS FONCTIONS (31) :

Les éléments marquants du secteur de la culture sont les suivants :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Evolution 2020/2019
ACADEMIE DES LANGUES	30 000 000	30 000 000	0,00%
SITES ET MONUMENTS CULTURELS WALLIS ET FUTUNA	650 000	600 000	-7,69%
SUBVENTION ASSOCIATION DES FEMMES	2 500 000	2 500 000	0,00%
ARCHIVES	3 420 000	1 825 000	-46,64%
TOTAL CULTURE	36 570 000	34 925 000	-4,50%

4/ JEUNESSE et SPORTS (SOUS FONCTIONS 32-33) :

Outre les recettes liées à l'investissement issu du CNDS, le STJS bénéficiera également de recettes de fonctionnement du CNDS

– 34 M.XPF – Subventions accordées par le CNDS.

En matière de dépenses de fonctionnement, le budget du service est en baisse de 10 %.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Evolution 2020/2019
SUBVENTION AU FTDS	1 000 000	1 000 000	0,00%
CTOS	13 000 000	6 500 000	-50,00%
PRIME AUX MEDAILLES	12 000 000	5 000 000	-58,33%
ATESS emplois animation jeunesse	3 000 000	3 000 000	0,00%

5/ PROTECTION SOCIALE (SOUS FONCTIONS 51-52-53-54-55) :

Ce volet comprend en premier lieu les aides versées aux personnes porteuses d'un handicap ainsi que les personnes dépendantes. Par ailleurs, ce volet comprend également l'ensemble des aides destinées aux familles.

Les chiffres clés pour le BP 2020 sont les suivants :

- 233,36 M.XPF – Au titre du pacte social (Handicap et personnes âgées).
- 93,50 M.XPF– Aide sociale à l'enfant incluant la prime à la naissance de 3,5 M.XPF
- 9 M.XPF – Transport des accompagnateurs de malades évacués sanitaires,
- 34 M.XPF – Aide aux conjoints retraités,

Le tableau ci-après rend compte de l'évolution des principaux postes de la protection sociale :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020	Evolution 2020/2019
PACTE SOCIALE – HANDICAP/PERSONNES AGEES	223 610 000	233 360 000	4,18%
FAMILLE ET ENFANCE (AIDE SOCIALE ENF-AIDES EAU ELEC)	135 056 000	113 700 000	-18,78%
PENSIONS CONJOINTS RETRAITES	34 000 000	34 000 000	0,00%
LOGEMENT SOCIAL	6 700 000	6 700 000	0,00%
LUTTE EXCLUSIONS AIDE MEDICALE (EVASAN)	10 800 000	10 800 000	0,00%
TOTAL PROTECTION SOCIALE	410 166 000	398 560 000	-2,91%

6/ ENVIRONNEMENT (SOUS FONCTIONS 71-72-73-74-77-78) :

Le budget du service de l'Environnement est en baisse de 262 M XPF (inscription en pour le BP 2019 des enveloppes totales du programme PROTEGE). Les principales dépenses :

- 5 M.XPF – Ecotaxe.
- 7,8 M.XPF – Convention Météo France Vele.

7/INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS (SOUS FONCTIONS 81-82) :

Le fait marquant pour 2020 étant la rénovation du Twin-otter ville de Paris assurant la liaison inter-île, pris en charge par l'État et le Territoire.

Les chiffres clés concernant les infrastructures et la desserte sont les suivants :

- 359 M.XPF – Subvention d'équilibre au transport aérien (desserte aérienne inter îles),
- 15,41 M. XPF – Rénovation du Twin-otter ville de Paris part de l'État,
- 77,01 M. XPF – Rénovation du Twin-otter ville de Paris part du Territoire,
- 5 M.XPF – Fourniture et entretien voirie à Wallis,
- 5 M.XPF – Entretien routes et ponts à Futuna.

S'agissant de la desserte aérienne, le montant de la subvention est prévu par une convention quinquennale. Elle a fait l'objet d'un avenant arrivant à échéance le 28/02/2018. Un avenant a été conclu le 28 juin 2019, prévoyant la poursuite de l'utilisation du Twin-Otter après rétrofitage permettant la poursuite de son exploitation et prolongeant la convention initiale jusqu'au 31/12/2023. Le coût du service à partager entre l'État et le Territoire ressort à 3399 044 953 XPF soit 5 020 000 €

La dotation au BP 2020 sera ensuite complétée au BS au regard du compte d'exploitation de 2019, certifié par un Commissaire aux comptes, transmis à l'Administration Supérieure.

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020
ENTRETIEN ROUTES ET PONTS A FUTUNA	2 000 000	5 000 000
FOURNITURE DE VOIRIE ET ENTRETIEN A WALLIS	10 000 000	5 000 000
SUBVENTION EQUILIBRE DESSERTE AERIENNE	291 600 000	359 427 207
ETAT / RENOVATION TWIN-OTTER VILLE DE PARIS	0	15 411 695
BT / RENOVATION TWIN-OTTER VILLE DE PARIS	0	77 016 000

8/DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (SOUS FONCTIONS 90) :

Le développement économique constitue une priorité du Territoire. Pour ce faire, différents outils sont mis en œuvre, dont les montants figurant au BP sont les suivants :

- 5 M.XPF – Aide à la péréquation gaz,
- 15 M.XPF – CTI – Code territorial des investissements,
- 16 M.XPF – Fonctionnement – ADIE,

- 33,41 M.XPF – Aide à la continuité territoriale,

Le tableau fait ressortir les dotations 2019/2020 des principales mesures gérées par les AED :

Intitulé et numéro de la ligne de crédit	Budget primitif 2019	Budget primitif 2020
AIDE PEREQUATION GAZ – FUTUNA	5 000 000	5 000 000
CTI / CODE TERRITORIAL DES INVESTISSEMENTS	20 000 000	15 000 000
AIDE A LA CONTINUITE TERRITORIALE	33 412 888	33 412 888
ADIE	16 000 000	16 000 000

9/ DEVELOPPEMENT – PÊCHE (SOUS FONCTIONS 92) :

– 3 M.XPF – Reversement aux pêcheurs de la taxe de carburant. Même montant que l’an passé.

10/ VERSEMENT SUR RECETTES (SOUS FONCTIONS 98) :

– 57 M XPF identique à 2019.

Il s’agit des crédits versés à la CCIMA. Ils résultent de l’affectation de la TSA (taxe sur les sociétés sans activité), des droits proportionnels et de la taxe pour frais de chambre interprofessionnelle.

2. LES BUDGETS ANNEXES 2020

2.1- LE BUDGET ANNEXE du service des postes et télécommunications (SPT)

Le budget annexe primitif 2019 du SPT s’établit comme suit :

	DEPENSES		
	BP 2020	BP 2019	EVOLUTION
SECTION INVESTISSEMENT	74 770 000	402 762 053	-81,44%
SECTION FONCTIONNEMENT	760 000 000	645 000 000	17,83%
TOTAL DU BUDGET	834 770 000	1 047 762 053	-20,33%

Section fonctionnement :

La section fonctionnement est en augmentation par rapport au BP 2019 passant de 645 M. XPF à 760 M. XPF. En 2019 il avait été anticipé une baisse des recettes dues à la diminution de la tarification. Pour 2020, il est prévu un regain de consommation Internet grâce au déploiement de la fibre optique terrestre et de la mise en service du très haut débit (THD). Cette consommation sera accentuée grâce à la vente de recharge de données pour les mobiles.

Il est également prévu une hausse des recettes liées à la vente de timbre qui devrait retrouver un niveau sensiblement équivalent à celui de 2017 (27 M XPF en 2017, 12 M. XPF en 2018 et prévision de 25 M. XPF pour 2019).

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ressortent à 620 721 739 XPF alors que les recettes de fonctionnement sont de 760 000 000 XPF.

Parmi les dépenses, les charges d'intérêts sur les emprunts contractés auprès de l'AFD et de la CPS WF s'établissent à 4,3M et 4,7M soit 9M.

Enfin, parmi les dépenses supplémentaires, on peut notamment faire état de :

- 50 M. XPF pour le contrat de maintenance avec Intélia
- la provision pour création d'emplois à hauteur de 5 521 014 XPF (3 emplois),
- 5 M. XPF pour l'entretien des voies et réseaux,

Pour conclure sur la section fonctionnement, l'écart constaté entre le niveau des recettes et des dépenses, soit 139M XPF fait l'objet d'un virement à la section d'investissement.

Section investissement :

Le financement de la section d'investissement repose sur un autofinancement à 100 % consistant en un virement de la section de fonctionnement à hauteur de 74,77M XPF.

Une part importante est consacrée au remboursement des engagements financiers suite à la mise en place du GSM. 46,77M XPF pour les emprunts GSM. D'une part, le remboursement en capital de l'emprunt contracté auprès de l'AFD représente un montant de 27,47M XPF. D'autre part, le SPT est tenu de rembourser la CPSWF à hauteur de 19,3M XPF.

Les principaux investissements provisionnés sont les suivants :

- 5 M. XPF pour le renforcement du réseau Internet,
- 4,5 M. XPF pour l'aménagement de l'ancien logement du chef d'antenne
- 10 M. XPF pour des véhicules : remplacement du fourgon pour le courrier et les NTIC de Wallis, un fourgon pour le courrier à Futuna et un 4x4 pour l'entretien des lignes,

2.2- BUDGET ANNEXE de la stratégie territoriale de développement numérique (STDDN)

Le budget annexe de la stratégie territoriale de développement numérique (STDDN) a été créé spécifiquement au 1^{er} janvier 2017 pour isoler les opérations liées à la mise en place de cette stratégie, dont notamment l'installation du câble numérique sur le Territoire de Wallis et Futuna.

Pour mémoire, ce budget avait intégré les opérations de l'appui budgétaire de l'Union Européenne d'un montant de 2.326.968.973 XPF, soit 19,5 M€. Dans l'attente de la réception des fonds, un prêt court terme est souscrit auprès de l'AFD à hauteur de 1 551 312 620 XPF, soit 13 M€ et enregistré pour une période maximale de 3 ans. L'ensemble de ces montants avaient été inscrits sur le BA de la STDDN. Or, suite à la venue d'une délégation de l'UE en octobre 2018, il a été demandé qu'une partie des recettes (correspondant aux tranches variables) soit retirée du BA car l'attribution de ces tranches n'est pas certaine.

Pour 2020, le budget de la STDDN se présente ainsi :

	DEPENSES		
	BP 2020	BP 2019	EVOLUTION
SECTION INVESTISSEMENT	166 825 776	58 949 881	183,00%
SECTION FONCTIONNEMENT	71 837 709	0	/
TOTAL DU BUDGET	238 663 485	58 949 881	304,86%

Les recettes de fonctionnement et d'investissement proviennent de subventions du FED respectivement à hauteur de 166 825 776 XPF et de 71 837 709 XPF.

Les dépenses de fonctionnement sont notamment composées de :

- prévention numérique pour 14 M. XPF
- déploiement du numérique dans l'éducation pour 28 M. XPF

Les principaux investissements concernent :

- le déploiement du numérique dans l'éducation pour 2,3 M. XPF,
- le développement de la formation à distance pour 5,44 M. XPF,
- l'accessibilité des archives du Territoire pour 81,14 M. XPF.